

MOTION

« Construire une nouvelle filière industrielle d'excellence pour le Pays d'Aix au service de la croissance durable et de la création d'emplois. »

L'implantation de la filière microélectronique sur le pays d'Aix a été par le passé le fruit d'une décision de compensation de la crise des secteurs de la construction navale et minière fortement appuyé par la mobilisation de crédits publics de tous les acteurs nationaux et locaux. D'autres territoires de la région ont bénéficié de ces mêmes engagements (Aubagne, La Ciotat, Toulon ...).

La crise que traverse cette filière, qui subit de plein fouet les conséquences de la mondialisation, nécessite une attention particulière sur le devenir des industries et leur reconversion éventuelle ainsi que les conséquences sur les salariés de ces groupes et des réseaux d'entreprises qui en dépendent.

Les récents évènements qui sont intervenus au sein de l'entreprise ATMEL et les espérances suscitées par le projet de la société FIRST SOLAR incitent le Conseil de Développement à reformuler auprès de la CPA un certain nombre de propositions qu'il avait déjà exprimées dans son document sur les politiques publiques.

Notre territoire, qui participe directement au rayonnement économique de la Provence et de la région à travers la mobilisation des pôles de compétitivité qui y sont implantés, doit tirer les conséquences de la crise pour refonder une nouvelle filière industrielle axée sur les énergies renouvelables.

Cette démarche doit permettre de conjuguer, notamment, les apports de l'implantation d'ITER, la présence de centres de recherche et de développement et de pôles de formation, ainsi que de l'implication de groupes industriels qui sont prêts à s'engager dans cette direction.

Bien que, les compétences institutionnelles de la CPA dans le domaine du développement économique soient partagées avec l'Etat (et l'UE) et d'autres collectivités, il est souhaitable qu'elle mobilise ses propres forces pour construire un véritable cluster territorial sur les énergies du futur en travaillant avec tous les acteurs de l'innovation, notamment au niveau régional.

**Dans ce sens, le Conseil de Développement invite la CPA
à se mobiliser sur ce sujet et formule plusieurs propositions :**

- Etablir le diagnostic des forces et des faiblesses du territoire dans le cadre d'une réécriture du schéma de développement économique qui n'a pas pris en compte (lorsqu'il a été établi) les effets de la crise et ses conséquences sur les entreprises du pays d'Aix.
- Profiter de l'ouverture des chantiers initiés par l'Etat et/ou la Région (schéma régional de l'innovation, états généraux de l'industrie...) pour construire et affirmer une véritable identité territoriale du pays d'Aix qui lui permettra de se positionner plus fortement dans les futurs débats sur la métropolisation.
- Elargir le champ de sa réflexion stratégique à d'autres domaines comme l'économie touristique, le patrimoine historique et naturel, les productions agricoles et artisanales qui doivent participer directement au renouveau économique du pays d'Aix.
- Mobiliser des expertises extérieures, et les acteurs économiques, sociaux et culturels, notamment présents au sein du Conseil de Développement dans un comité stratégique ouvert, disposant d'une feuille de route et de moyens d'investigation (notamment financiers) à hauteur des enjeux.